

Groupe santé contrat de ville

Le 06/07/2018

- 1/ Partage des actualités et éléments à intégrer au site de la politique de la ville**
- 2/ Echange sur la vocation du groupe santé du contrat de ville**
- 3/ Point sur les actions de la démarche "lutter contre le non-recours aux droits de santé"**
- 4/ Zoom sur les initiatives d'aller vers de type bus santé :**
 - Retour sur l'expérimentation à Rezé
 - Présentation de l'action les MarSOINS à Saint-Nazaire par le référent de l'association
- 5/ Point sur l'appel à projet de la CARSAT**

- Adoption en mai du PRS PL 2018-2022

Projet Régional
de Santé Pays de la Loire
2018-2022

Arrêté le 18 mai 2018 : 35 objectifs opérationnels

•
*Feuille de Route de la Politique de Santé en Pays de la Loire pour répondre à **deux objectifs majeurs** :*

- La réduction des inégalités de santé
- L'amélioration des expériences vécues des personnes dans leur parcours de santé

*En parallèle le **PRAPS** (programme régional d'accès à la prévention et aux soins) décline le PRS pour l'accès aux soins et à la prévention des publics vulnérables.*

59 livrets du PRS

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/Projet-regional-de-sante-2018-2022-en-Pays-de-la-Loire>

- **Avancée du projet gouvernemental sur le « 0 reste à charge »**
 - un accord signé entre l'assurance maladie et 2 syndicats de chirurgiens-dentistes (UD et CNSD).
 - Des accords également avec les opticiens et les prothésistes auditifs pour une mise en œuvre à partir de 2019 (soins mieux remboursés), pour une effectivité du reste à charge 0 en 2021.

Prothèses auditives

- Actuellement, équipements médicaux avec 57 % du reste à charge (35 % pour les prothèses dentaires, 24 % pour les lunettes)
- 6 millions de français souffrent de difficultés d'audition
- 35 % sont équipés
- Coût moyen de 1500 euros dont 850 euros à charge
- Mise en place du reste à charge zéro progressive jusqu'en 2021 : +200 euros de frais en moins en 2019, +250 en 2020, zéro en 2021 (plafond 1700 euros)

Optique

- À partir du 1^{er} janvier 2020, montures sans reste à charge (d'une valeur de 30 euros)
- Verres sans reste à charge avec tarif maximum en fonction du type de correction
- Participation des complémentaires plafonnées à 100 euros pour une monture (contre 150 aujourd'hui)

Prothèses dentaires

- Plafonner les prix des prothèses dentaires
- Contrepartie : revalorisation des soins conservateurs et création de nouveaux actes de prévention
- Plafond en vigueur à partir du 1 avril 2019
- Reste à charge zéro : en 2020 couronnes et bridges, 2021 prothèses amovibles (dentiers)
- À terme, 46 % des prothèses remboursées intégralement, 25 % avec reste à charge modéré avec plafond, 29% à tarif libre.

(taux de recours aux soins dentaires environ 40 % actuellement)

Autre actualité à partager ?

Actualisation du site politique de la ville ?

- <http://www.contrat-ville-agglonantaise.fr/>**



Reporting sur les actions « lutte contre le non-recours aux droits de santé »

- Edition de la réponse argumentée
- Actions de sensibilisation et d'information des acteurs de proximité sur les droits de santé
- En octobre, organisation du temps sur l'échange de pratiques en matière de posture d'accueil (politique formation, recrutement, évaluation, ...)

Groupe santé du 23/11 :

- Bilan de l'interprétariat lors des consultations médicales
- Plan de communication CPAM/CARSAT ciblé dans les QPV
- Inclusion numérique ?

COPIL contrat de ville du 16/10 :

Donner à voir retombées opérationnelles de la démarche

Zoom sur les initiatives d'aller vers de type bus santé

A Rezé, une animation ponctuelle sur l'espace public sur la santé bucco-dentaire mobilisait les services de la ville, le bus dentaire de la mutuelle MCRN, la CPAM et l'union Française de la Santé Bucco-Dentaire



- Environ 50 personnes ont bénéficié des conseils
- 30 personnes du dépistage dentaire par la MCRN
- Plusieurs participants ont appris la possibilité d'une prise en charge totale de leurs soins dentaires
- Les bonnes pratiques en matière d'hygiène dentaire rarement maîtrisées, un manque de culture à ce niveau des participants
- Une animation conviviale sur l'alimentation qui a permis d'attirer des personnes, et notamment une vingtaine de jeunes
- Un « aller vers » les groupes positionnés autour qui a produit des effets
- Un budget maîtrisé : 700 €

<http://www.contrat-ville-agglonantaise.fr/>

Zoom sur les initiatives d'aller vers de type bus santé

A Saint-Nazaire, depuis fin 2017, un bus santé parcourt les quartiers



- En 14 mois d'activité, 610 dépistages
- 64 % des personnes réorientés vers des professionnels de santé.
- Dépistage dentaire, ostéo, optique, audio, VIH, infirmier et info contraception
- Accès à l'hygiène pour les personnes en situation d'inconfort.
- Permanence de la CARSAT
- Intervention dans les territoires ruraux, les urbaines QPV, les places de marché et les lieux de passage
- Financer à 80 % par le secteur privé
- Financement public : Politique de la ville, Mairie et bailleur social.



Zoom sur les initiatives d'aller vers de type bus santé

Des ressources sur le territoire de l'agglomération :

- **Le bus du Centre fédératif prévention-dépistage (CHU de Nantes)**

- * Missions : Information, vaccination/dépistage et diagnostic des infections sexuellement transmissibles (IST), tuberculose
- * Moyens humains : agent d'accueil, infirmier, médecin
- * Public : une priorité vers la grande précarité
- * Information et orientation pour les droits de santé

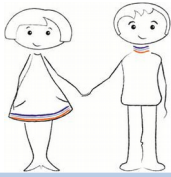


- **Le bus dentaire de la MCRN**

- * Missions : soins dentaires, diagnostic
- * Moyens humains : dentiste, adhérent mutualiste
- * Public : tout public
- * Information et orientation pour les droits de santé

- **Le bus prévention santé de l'association Paloma**

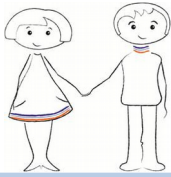
- * Missions : Promotion de la santé, réduction des risques, dépistage
Démarche communautaire reconnaissant les compétences et les capacités des personnes directement concernées
- * Moyens humains :
- * Public : travailleuses du sexe
- * Information et orientation pour les droits de santé



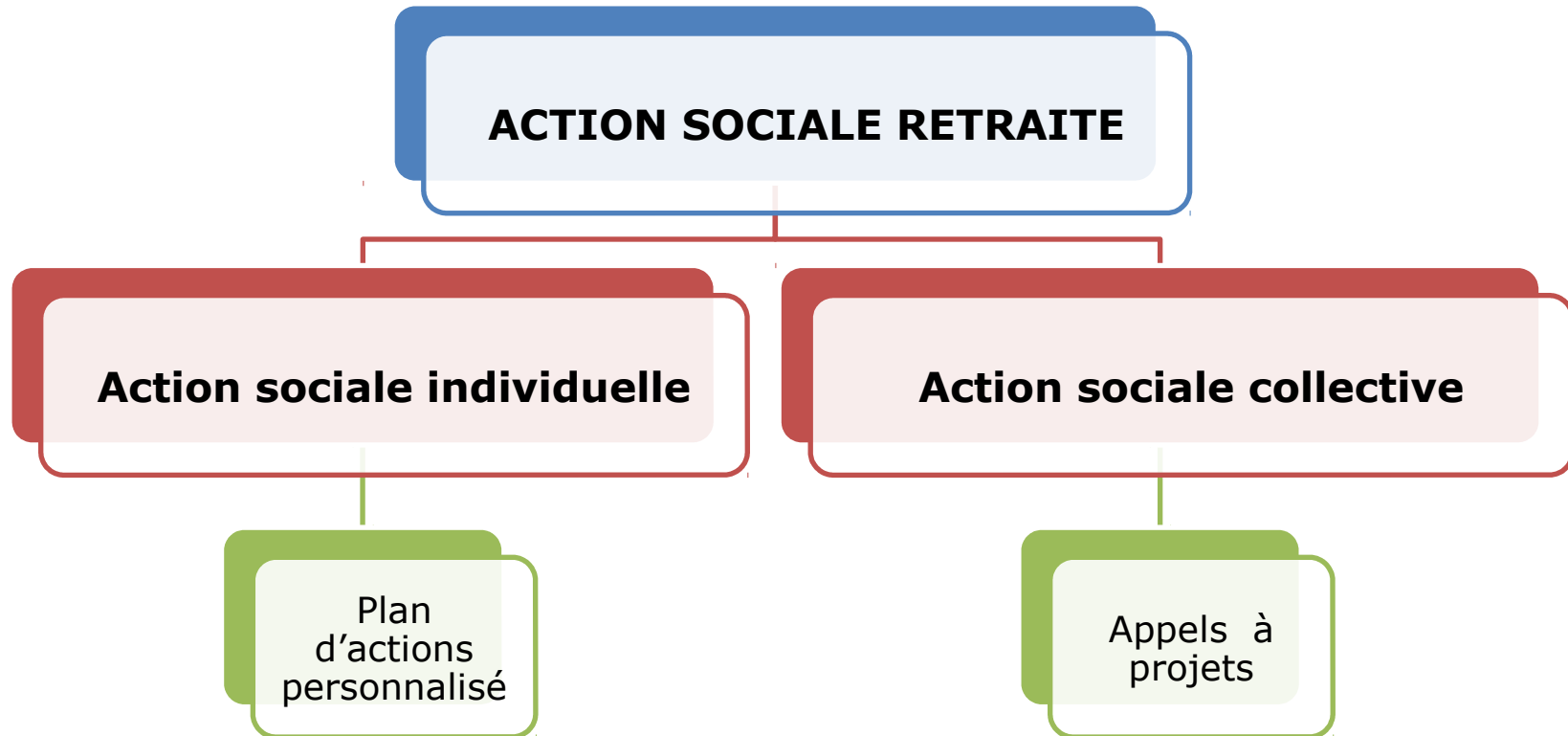
Action Sociale Retraite

PRÉSENTATION DES APPELS À PROJETS

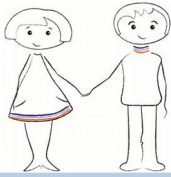
Carsat



Action Sociale Retraite



La Prévention auprès des Retraités autonomes



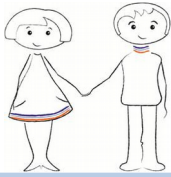
Action Sociale Collective

Les appels à projets

Actions Collectives de Prévention (ACP)

Lieux de Vie Collectif (LVC)

Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)



Action Collective de Prévention

Pour **des actions abordant l'ensemble des dimensions** du
« Bien vieillir » :

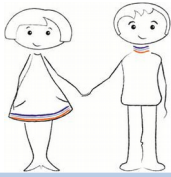
- Maintien du lien social,
- Diversification des aides et des services de proximité,
- La Silver économie,
- Des actions de formation, de recherche,
- Ingénierie de projets, expérimentations.

Porteurs: tous types de statut

Dans l'instruction:

- Le public cible,
- Le territoire (Observatoire des fragilités),
- La pertinence des actions,
- Le partenariat et la mobilisation,
- Les co-financements

Sous forme de subvention



Lieux de Vie Collectifs

Trois axes

- Vie sociale et prévention de la perte d'autonomie,
- Modes d'accueil intermédiaire,
- Cadre de vie de qualité en EHPA.

- **Types de travaux:**
 - De la construction,
 - De la rénovation,
 - De l'achat d'équipement.

Porteurs : tous types de porteurs

Type d'aide:

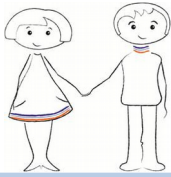
- Subvention (jusqu'à 100 000 €)
- Prêt sans intérêt (amortissement sur 20 ans)

- **Types de travaux:**
 - De la construction,
 - De la rénovation,
 - De l'achat d'équipement.

Porteurs : tous types de porteurs

Type d'aide:

- Subvention (jusqu'à 100 000 €)
- Prêt sans intérêt (amortissement sur 20 ans)

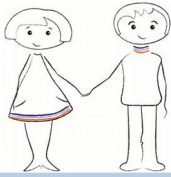


Plan d'Aide à l'Investissement

Enveloppe attribuée par la CNAV – par délégation de la CNSA

Uniquement pour la rénovation des Résidences Autonomie
(ancien foyer logement)

Subventions



CLIC

Subvention annuelle de fonctionnement (12 000 €)

Et soutien au développement d'actions collectives (ACP)

